



## Communiqué de presse de la FSU : Paix au Liban et dans tout le Proche-Orient

Lundi 30 septembre dans la soirée, l'armée israélienne a annoncé débiter une invasion terrestre du Liban. Cette violation annoncée de la souveraineté libanaise intervient dans un contexte de bombardements massifs de plusieurs régions du pays depuis le 23 septembre, qui ont fait plus d'un millier de victimes, parmi lesquelles des centaines de civils, dont deux citoyens Français. Plus d'un million de Libanais.es se retrouvent déplacé.es, dans un contexte de grande précarité et de crise économique.

La FSU adresse ses condoléances aux proches des victimes de ce conflit.

La FSU rappelle son attachement à la paix, au droit international et à la justice internationale. Elle apporte son soutien à toutes les initiatives et mobilisations pour un cessez-le-feu immédiat.

Cette campagne militaire israélienne se double d'actions de terreur d'État ciblant sans discrimination les civils et les combattants, avec les explosions d'appareils de télécommunication et des assassinats extrajudiciaires, dont celui du dirigeant du Hezbollah. Israël a pris le risque et la responsabilité d'un élargissement régional des logiques de guerre. L'attaque par missiles du régime iranien le 1er octobre participe de cette dynamique d'escalade et rapproche un peu plus la région du gouffre.

Cette marche à la guerre est criminelle pour l'ensemble des populations de la région qui ont droit à la paix et à la justice.

La rhétorique des "guerres contre le terrorisme", bien connue au Moyen-Orient depuis le 11 septembre 2001, n'a jamais amené que le chaos et le renforcement des dynamiques de terreur prétendument combattues. Par ailleurs, aucune exécution extrajudiciaire, a fortiori lorsqu'elle implique la mort de dizaines de civils, ne peut être assimilée à de la justice. Les responsables de tous les crimes de guerre et attentats doivent être poursuivis devant des tribunaux, et notamment devant la Cour Pénale Internationale.

Pour la FSU, le droit international ne peut être à géométrie variable : à l'image des réactions après l'invasion russe de l'Ukraine, une violation de la souveraineté libanaise doit avoir des conséquences pour l'État israélien. L'impunité diplomatique dont il bénéficie doit cesser, d'autant que l'armée israélienne poursuit par ailleurs ses actions de massacres à Gaza (plus de 40 000 morts depuis octobre 2023) et sa politique de colonisation en Cisjordanie. Pour faire pression en vue de l'obtention d'un cessez-le-feu immédiat, la FSU demande au gouvernement français de ne pas céder aux engrenages guerriers et de prendre des mesures fermes : soutien à la suspension de l'accord d'association UE-Israël, embargo sur les ventes d'armes, sanctions économiques.

Dans l'immédiat, elle appelle à se mobiliser, notamment au côté du collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, ce week-end des 5 et 6 octobre pour un cessez-le-feu immédiat au Liban et à Gaza, ainsi que la libération des otages et prisonniers politiques. La FSU apporte par ailleurs tout son soutien aux organisations progressistes qui, en Palestine, au Liban et en Israël militent pour une solution pacifique et s'opposent aux logiques guerrières.

*Bagnolet, le 1er octobre 2024*